

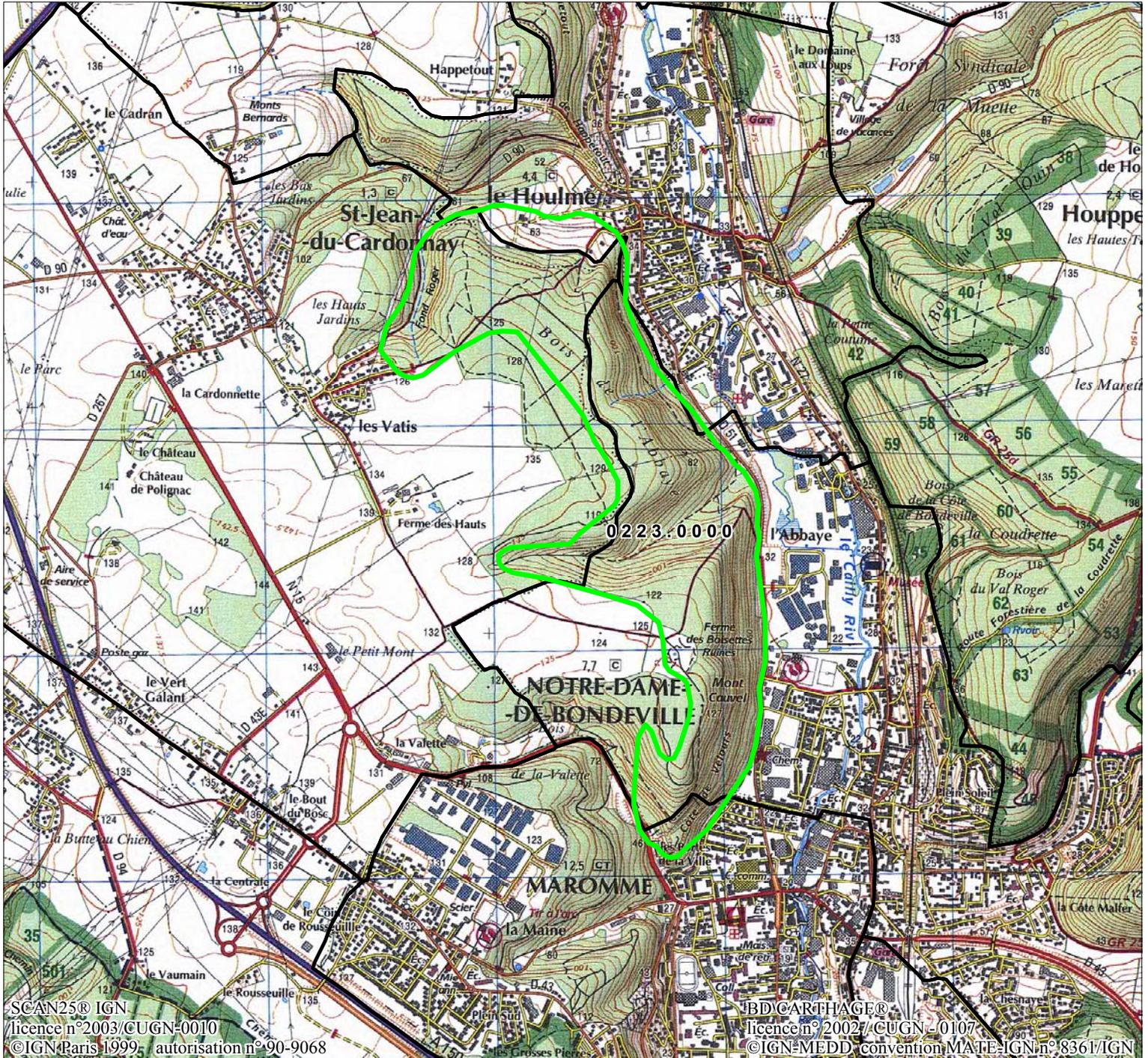


CARTE

de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
de type I n° 0223.0000

230000859

LE BOIS DE L'ABBAYE



SCAN25© IGN
licence n°2003/CUGN-0010
©IGN-Paris 1999- autorisation n° 90-9068

BD CARTHAGE©
licence n° 2002/CUGN-0107
©IGN-MEDD convention MATE-IGN n° 8361/IGN

carte présentée au 1 / 25 000 ème

carte n° 172

0 0.5 1 km

LE BOIS DE L'ABBAYE

Liste des communes concernées : LE HOULME, MAROMME, NOTRE DAME DE BONDEVILLE, SAINT JEAN DU CARDONNAY

Date de la description : 1983

Date(s) de mise à jour : 1994

Altitude minimum : 24 m - *Altitude maximum :* 124 m

Superficie : 175,31 ha

Typologie de la zone : Bois humide, Bois calcicole

Lithologie : CRAIE, ARGILES, MARNES OU LIMONS

Activités sur la zone : SYLVICULTURE, AGGLOMERATION, TOURISME OU EQUIPEMENT DE LOISIR

Mesures de gestion et de protection : INDETERMINE

Principaux intérêts : BOTANIQUE, FAUNISTIQUE, PEDAGOGIQUE

Intérêt de la zone : Ce bois calcicole frais, bien que dégradé dans certains secteurs, conserve des potentialités pour abriter une flore remarquable. En effet, il possède des caractéristiques stationnelles d'affinités montagnardes. On note ainsi la présence de l'épiaire des Alpes (*Stachys alpina*) et de la petite pyrole (*Pyrola minor*). Ce bois abrite également des espèces intéressantes telles que la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*). Plusieurs espèces d'orchidées ont été observées : orchis militaire (*Orchis militaris*) et platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*). Cet ensemble boisé, assez hétérogène, est composé de groupements de chênes, accompagnés de hêtres, bouleaux, châtaigniers et charmes. Soumis à une faible pression anthropique, ce bois constitue encore un refuge pour les oiseaux et quelques mammifères. En définitive, il joue un rôle fonctionnel important : élément de diversité, zone refuge pour la flore et la faune, et rôle anti-érosion.

Evolution et proposition de gestion : L'enrésinement (épicéas principalement), et la plantation d'essences comme le merisier par exemple constitue une menace pour le site : il existe un risque d'appauvrissement du cortège floristique. D'autre part, on note une anthropisation importante, du fait de la proximité d'une agglomération de grande taille. La cueillette des jonquilles est irraisonnée, entraînant de surcroît le piétinement du sol. Des décharges sauvages ont aussi été observées. Il est donc nécessaire de mettre en place une gestion adaptée à ce type de milieu, pour conserver les richesses floristique et faunistique.